

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 104 (1959)
Heft: 6

Artikel: L'appui de feu des blindés
Autor: Bigot
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342941>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'appui de feu des blindés¹

Nous vivons une époque de règlements provisoires.

La mise au point accélérée de techniques nouvelles remet périodiquement en question les réalisations en matière d'armement. A la bombe A, succède la bombe H ; au canon, l'engin balistique. L'évolution de l'armement entraîne celle de la tactique.

Ainsi, il est difficile de parler de ce qui est, sans esquisser ce qui peut être. C'est la raison pour laquelle je me propose d'examiner le problème de l'appui de feu des blindés en deux temps :

- la solution actuelle de ce problème dans l'Armée française,
- Les perspectives qui peuvent nous aider à le résoudre dans l'avenir immédiat.

SOLUTION ACTUELLE EN FRANCE

« Il faut étudier la guerre pour son temps, son pays, son armée », disait le colonel FOCH, professeur à l'Ecole de guerre. Cet exposé est donc une synthèse marquée par les caractéristiques nationales, géographiques et militaires de mon pays. Il est présenté comme une simple étape d'une recherche obstinée et continue de ceux qui commandent et de ceux qui se battent.

IL PARAIT Y AVOIR UN PARADOXE, UNE ANTINOMIE DANS CETTE JUXTAPOSITION : APPUI DE FEU DES BLINDÉS

Les chars actuels sont les successeurs évolués et adaptés à leurs missions de l'artillerie d'assaut du général Estienne. Leur puissance tend, de nos jours, à se définir, non plus par le blindage mais en fonction de leur vitesse et de leur arme-

¹ Exposé fait aux Sections de Bâle, Genève, Berne et Biel/Bienne de la Société suisse des officiers.

ment. Qui dit armement dit feu. Les vingt-deux tubes de 90 de l'escadron de Patton n'ont rien à envier aux dix-huit tubes de 105 du Groupe d'artillerie automoteur.

Alors, pourquoi un appui de feu des blindés est-il indispensable ?...

- Parce que l'action blindée tend à substituer l'ordre profond à l'ordre en ligne,

Or, les chars limitent leur attention et leur effort de feu au terrain même qu'ils doivent franchir. Leur mode de combat est le tir à vue directe. Dans la profondeur du champ de bataille ils ne peuvent tout voir, tout détruire.

- Parce que les blindés, du fait de l'organisation de leurs matériels, des caractéristiques de leur combat, ne disposent et n'ont besoin que de peu de munitions (36 coups pour l'A.M.X., 71 coups pour le Patton). La vie balistique de leur tube est courte (3000 coups explosifs pour le 75 de l'A.M.X., 1761 coups explosifs pour le 90 du Patton).

Mais les tirs indirects visant la destruction ou la neutralisation sont onéreux. Neutraliser une surface de 350 mètres sur 100 mètres revient à vider deux G.M.C. de 2,5 t avec remorque.

Déjà soumis à la tyrannie du carburant, les blindés ne peuvent pousser jusqu'à l'extrême avant un important ravitaillement en munitions.

Il est donc indispensable de placer derrière et parmi eux, des éléments spécialisés, dotés de moyens de recherche d'objectifs et de renseignements, de moyens de mise en place de tirs et de munitions, de moyens de feux permettant d'intervenir puissamment sur un point, une ligne ou une surface.

Ces éléments sont :

- l'artillerie de campagne, qui agit contre les objectifs terrestres,
- les forces terrestres antiaériennes (F.T.A.) qui agissent contre les objectifs aériens.

— les forces aériennes. Ces dernières interviennent comme meneur de jeu dans la lutte antiaérienne et complètent l'action de l'artillerie sur le champ de bataille. Elles ont au-delà un domaine terrestre infiniment plus vaste qui leur est propre.

L'ensemble, artillerie de campagne — forces terrestres antiaériennes, forces aériennes, constituent les «forces de feux».

En particulier, les forces de feu aident la cavalerie blindée dans sa lute contre les blindés ennemis. Les forces aériennes les attaquent au roquette. Les canons antiaériens lourds peuvent les prendre rudement à partie, en cas de crise. Les tirs d'artillerie ajustés obligent les équipages à fermer les volets et mettent hors de combat un blindé sur six.

Constatons en conclusion que, dans le passé, la cavalerie d'abord, la cavalerie blindée ensuite, ont toujours employé l'appui de feu depuis son apparition.

Six batteries de volants appuyaient la Garde à cheval de l'Empereur, proportion sans égale dans le reste de la Grande Armée.

Le 13 mai à Sedan, les 300 chars de la 1^{re} Panzer du 19^e Corps blindé du général Guderian sont soutenus sur 2500 mètres par douze escadrilles de bombardement et 124 canons (soit 8 groupes d'artillerie).

Les Russes, durant la Deuxième Guerre mondiale, adoptent comme principe de mettre en œuvre d'autant plus d'artillerie qu'ils engagent de chars.

Les unités blindées ont besoin et bénéficient d'un appui de feu.

MAIS CELUI-CI LEUR EST FOURNI DANS UN STYLE ORIGINAL POURQUOI ?...

Par opposition aux armes qui appuient et qui relient, l'infanterie et la cavalerie blindée mènent le combat. A la cavalerie blindée reviennent toutes les missions où la rapidité est essentielle. Les règlements enseignent qu'elle est par excellence l'arme rapide.

Que ce soit en effet pour aller chercher loin et vite le renseignement, couvrir sans tarder, manœuvrer rapidement et empêcher l'ennemi de se dérober, le poursuivre s'il s'enfuit, il faut disposer d'unités non seulement mobiles, mais plus rapides que les autres.

Pour aller vite, il ne suffit pas d'avoir des engins rapides. Il faut aussi des unités capables d'absorber des renforts, de changer de missions, de direction, d'articulation, sans perte de temps. Il faut donc des unités souples.

Vitesse, souplesse, telles sont les caractéristiques de la manœuvre blindée.

Pour ne pas piétiner devant la moindre résistance ennemie, pour pouvoir l'enlever dans la foulée, il faut des unités puissantes :

Cette puissance, la cavalerie blindée l'obtiendra :

- par la supériorité de ses feux,
- par son choc,
- par l'appui des autres armes et notamment celui des forces de feu.

Ces forces de feu participent donc à la puissance de la cavalerie blindée, mais elles ne doivent pas en compromettre la vitesse et la souplesse.

Je me propose d'examiner comment, dans ses principes d'emploi, ses moyens, sa manœuvre et ses feux, l'appui de feu des blindés répond à cette double nécessité.

Nous nous placerons pratiquement à l'échelon de l'artillerie divisionnaire, laissant de côté les feux qui concourent à cloisonner le champ de bataille, à encager les zones d'action, pour ne porter notre attention que sur l'appui de feu rapproché.

A. *Principes d'emploi*

Pour travailler sous le signe de la vitesse, les forces de feu doivent être *toujours prêtes à tirer*. L'artillerie blindée automotrice répond à cette nécessité.

Les forces aériennes possèdent techniquement une vitesse très supérieure à celle de l'artillerie. Mais d'une part, seule une faible partie de leur potentiel est à la disposition des forces terrestres, d'autre part, servitudes et délais enlèvent à ses interventions tout caractère instantané et permanent. M. Camille Rougeron a condamné l'artillerie conventionnelle après la campagne de Corée. Celle-ci a néanmoins assuré seule la permanence des feux sur ce théâtre d'opérations. Déjà en janvier 1945, le pont de Marckolsheim (sur le canal du Rhône au Rhin) a été pris intact, à la suite d'un tir d'interdiction entretenu pendant cinq heures par du 105, fusée Pozit.

L'artillerie blindée automotrice déployée assure cette permanence, caractéristique de l'artillerie en général. Non déployée elle peut intervenir dans un délai de quelques minutes. Le fait d'avoir déjà tiré facilite ses possibilités d'intervention. Sa mobilité tactique réduit au minimum les reconnaissances et les déplacements, c'est-à-dire les temps morts pendant lesquels les blindés ne sont pas appuyés au maximum.

Les forces de feu sont souples par définition, donc aptes à concentrer rapidement le feu d'avions ou d'engins de lancement sur un point, une ligne ou une surface quelconques, choisis dans la zone d'action de ces engins ou de ces avions. Mais la manœuvre blindée réclame une souplesse non seulement des trajectoires mais également *dans la manœuvre de ses matériels*.

Pour ce faire, le commandant de la division blindée dispose d'un chef des feux: le commandant de l'artillerie divisionnaire. Ce chef des feux connaît à tout moment les besoins de la manœuvre par ses détachements de liaison, ses observateurs terrestres et aériens, sa section de renseignements, ses officiers de liaison. A ces besoins il adapte la manœuvre d'unités d'artillerie blindée automotrice toujours prêtes à tirer. Un réseau de transmissions particulièrement riche évite les embûchages, permet les décentralisations.

Rapide et souple, cet appui multiplie de sa puissance celle des blindés. Mais il n'est pas question d'une puissance aveugle

ayant un caractère uniquement quantitatif : par exemple, raser la ville de Saumur pour couper les ponts de la Loire. *Il s'agit de réaliser un effet déterminé.* Ce principe entraîne des conséquences pratiques :

- 1^o La réalisation d'un effet déterminé exige une certaine consommation de munitions en un temps donné (exemple : pour neutraliser un hectare il faut tirer 80 coups de 105 en 2 minutes.)
- 2^o Avec une artillerie ou un dispositif aérien donnés, on ne peut obtenir que des effets limités. Il y a donc une relation presque mathématique entre le volume des forces de feu disponibles et les actions qu'elles peuvent appuyer (exemple : attaque d'une position organisée, deux groupes sont nécessaires pour appuyer un escadron sur un front de 600 à 700 mètres.)

Cette puissance de l'appui de feu doit se traduire sous une forme dynamique rejoignant l'effet de choc de la cavalerie blindée : la brutalité.

Pour essayer de stopper une attaque de chars ennemis, au lieu de tirer sur 300 mètres, 108 coups de 105 mm en 5 minutes avec une batterie automotrice, il est préférable de tirer ces 108 coups en moins de 2 minutes avec tout le groupe d'artillerie automoteur.

B. *Les moyens*

Les moyens ne nous intéressent que dans la mesure où eux aussi contribuent à donner à l'appui de feu des blindés : vitesse et souplesse.

Moyens de feux.

Pour les moyens de feux, seul l'affût distingue l'artillerie blindée de l'artillerie tractée. Cet affût qui donne sa mobilité au système balistique est automoteur et blindé. Cette organisation du matériel a entraîné une très riche dotation des groupes d'artillerie automoteurs en véhicules semi-chenilles de commandement, de transport, de dépannage et de défense rapprochée.

Aussi, cette artillerie blindée suit-elle les chars en tout terrain à la vitesse de ses chenilles. Pouvant sortir des routes, elle est moins encombrante, moins liée à un itinéraire, donc également plus souple, pénétrant vite et loin dans le dispositif adverse.

La cavalerie blindée laisse derrière elle des zones insuffisamment reconnues et nettoyées. Grâce à son blindage et à sa riche dotation en armes de combat rapproché, l'artillerie blindée peut se déployer dans ces zones d'insécurité, suivre au plus près la progression amie.

Moyens de transmissions

L'artillerie blindée dispose d'une très grande richesse en postes et en fréquences, ce qui lui permet de multiplier les officiers de liaison, d'absorber plus facilement des renforcements de matériels, de changer sans perte de temps d'articulation.

Ces postes ont des portées supérieures à celles de l'artillerie tractée (13 S.C.R. 506 d'une portée de 40 km pour 2 S.C.R. 193 d'une portée de 30 km, série des S.C.R. 508-509 ayant une portée supérieure aux 608-609). Ainsi, l'artillerie blindée est en mesure de travailler soit plus en profondeur, soit moins groupée que l'artillerie tractée. Ses nombreuses fréquences lui permettent de disposer d'un réseau de commandement, d'un réseau de tir, d'un réseau administratif et de trois réseaux de batterie.

Ces six réseaux se réduisent à deux dans l'artillerie tractée, d'où encombrement du trafic radio et nécessité d'un réseau dirigé. Les demandes de feu et les renseignements affluent vers l'arrière, les possibilités et les satisfactions accordées repartent vers l'avant.

A ces réseaux techniques propres à l'arme, s'ajoutent sur les mêmes postes les fréquences du groupement blindé, des sous-groupements blindés, parfois même de l'escadron de chars, facilitant ainsi le problème de la liaison.

**MOYENS DE RENSEIGNEMENTS ET DE MISE EN PLACE
DES TIRS**

Un rapide retour en arrière permet de mieux comprendre la plasticité actuelle de la liaison artillerie-cavalerie blindée.

En 1914, la division d'infanterie composée de 2 brigades, chacune de 2 régiments d'infanterie, dispose comme artillerie organique d'un régiment de 75 modèle 97 à 3 groupes de 3 batteries. Il vaut mieux dire que cette artillerie se compose de 9 batteries. A cette époque l'échelon groupe est inexistant. Le commandant de groupe se contente de fixer à ses capitaines leurs missions.

L'artillerie de 1914 est une artillerie de capitaines. Elle ne dispose pas de téléphone, se commande à la voix et au geste. Il n'y a pas de liaison artillerie-arme appuyée, au sens où nous l'entendons actuellement.

En 1918, la physionomie de l'artillerie divisionnaire se modifie ; les trois régiments d'infanterie de la division sont appuyés par :

- Un régiment léger à 3 groupes de 75
- Un groupe lourd de 155 court.

Cette artillerie reste une artillerie de capitaines, mais ceux-ci disposent maintenant du téléphone pour commander leur batterie. Le capitaine à l'observatoire s'éloigne de sa batterie. L'échelon groupe prend de l'importance ; il assure la coordination des feux, la manœuvre des matériels, et celle des munitions.

La liaison artillerie-arme appuyée fait un pas en avant :

- l'habitude est prise de faire travailler ensemble, si possible, le même groupe d'artillerie et le même régiment d'infanterie ;
- à l'échelon régiment, la liaison est à peu près réalisée, en période stabilisée, par l'envoi d'un officier d'artillerie qui dispose d'un téléphone,
- en revanche, le sous-officier d'artillerie envoyé en

liaison auprès de chaque bataillon ne joue pratiquement aucun rôle, si ce n'est vaguement moral. C'est un otage chargé de transmettre les demandes de tir qu'il est parfois amené à subir, d'où son nom !

La fusée est son seul moyen de transmission :

- fusée rouge : tir d'arrêt
- fusée verte : allonger le tir.

En 1939, peu de changement dans le domaine de la liaison ; la radio a timidement fait son apparition : ER 17, ER 22.

Ces postes sont en petit nombre, compliqués. Leur exploitation est lente. A la création des unités mécaniques et cuirassées, aucune solution acceptable n'est apportée à ce problème nouveau. Les blindés sont dotés d'ER 51 qui n'ont aucune fréquence commune avec les postes d'artillerie. L'officier de liaison d'artillerie au régiment de chars dispose d'un ER 17 qui travaille en graphie. En 1942, avec le matériel radio américain, le problème de la liaison est résolu.

Le commandant du Groupe d'artillerie blindée est généralement auprès du chef de Groupement blindé ; ses moyens radio lui permettent de s'incorporer au réseau G.B. ou au réseau commandement de son groupe.

De toute manière, un véhicule radio du groupement blindé, assurant la liaison fréquence de commandement du G.B., se trouve en permanence au P.C. du groupe d'artillerie. Un officier de liaison d'artillerie est au poste de commandement du Groupement blindé.

Chaque batterie de tir met à la disposition de chaque sous-groupement blindé un détachement de liaison et d'observation. Le capitaine, commandant de batterie, peut entrer dans les réseaux sous-groupement, commandement du groupe, réseau de tir. L'officier observateur en char (le 22^e char de l'escadron) dispose sur son SCR 508 des fréquences : réseau de tir du groupe, réseau d'escadron, trois réseaux de batterie. L'observateur en jeep travaille normalement sur le réseau de tir du groupe. L'officier de liaison qui peut être employé comme

observateur, si le capitaine se trouve près du chef du sous-groupement, dispose également des fréquences : réseau de tir du groupe, trois réseaux de batterie. Tous ces officiers issus administrativement des batteries de tir, travaillent, au combat, à l'échelon groupe.

La composition des D.L.O. comme la répartition des cinq fréquences des S.C.R. 508 ne doivent pas être considérées comme des formules rigides. Le commandant du groupe blindé peut les répartir selon les besoins.

Ainsi, la cavalerie blindée est constamment au courant de la situation et des possibilités de ses appuis. L'élaboration des plans de feux et des demandes d'interventions en sont facilitées.

Souple et rapide dans son emploi, ayant les moyens adaptés à ces deux caractéristiques, l'appui de feu des blindés va donner sa mesure dans certaines formes de manœuvres.

C. Manœuvre

Combat offensif.

1^o Marche à l'ennemi, exploitation.

C'est la forme du combat qui conduit le plus fréquemment à la décentralisation du commandement. Dans une telle action, la vitesse étant la condition essentielle du succès, les forces de feu sont peu nombreuses.

Pour un groupement blindé, l'artillerie se réduit le plus souvent à un groupe automoteur. Ce groupe se déplace par échelons : une batterie poussée en avant avec les avant-gardes, les reconnaissances marchant avec les premiers éléments. Le reste du groupe suit avec les gros.

Les zones d'action sont souvent très larges. Il peut être nécessaire de déplacer une batterie sur un axe et deux sur un autre axe. Ceci ne doit pas entraîner, sauf cas exceptionnel, l'éclatement du groupe en fractions indépendantes.

Les deux soucis essentiels du commandant du groupe sont :

- suivre le rythme de progression du groupement blindé
- assurer la sûreté rapprochée des batteries.

2^e L'action de force.

L'action de force est d'abord une action de feux. Pour donner aux feux en appui direct la puissance voulue, le commandement peut :

- soit constituer des groupements d'artillerie à plusieurs groupes (rarement plus de deux),
- soit maintenir le groupe blindé organique seul, mais le renforcer pour certaine phase du combat par des groupements prévus pour une telle mission d'appui de feux,
- soit combiner les deux solutions.

Le groupement de renforcement se relie alors au groupe organique qui lui transmet directement les demandes de tir.

Le déploiement initial est recherché vers l'avant pour diminuer les déplacements en cours d'action.

Les problèmes particuliers dans cette phase sont :

- Les déplacements qui vont être soigneusement organisés sur des itinéraires généralement surchargés.
- le ravitaillement en munitions.

COMBAT DÉFENSIF

Action retardatrice.

Elle se mène, comme l'exploitation, sur de vastes espaces qui imposent une décentralisation du commandement, mais le rythme des déplacements n'est pas le même. Il est, en principe, plus lent mais, en réalité, fonction de la manœuvre amie et de l'action ennemie. Le groupe blindé derrière une position du moment, peu profonde, presque linéaire, faiblement tenue, doit agir au plus loin au profit d'éléments retardateurs (jalonnement, freinage), puis au profit des défenseurs de la position (contre-attaque, tirs d'arrêts, décrochage). La zone de déploiement est donc en principe très proche de cette position.

La difficulté de la manœuvre réside dans les déplacements de position du moment en position du moment, souvent sous la pression de l'ennemi, avec une situation aérienne défavorable. Les temps morts doivent être réduits au minimum.

D. *Les feux*

- les forces de feux doivent être dotées en objectifs.
- Les interventions sont tactiquement et techniquement préparées. Elles doivent ensuite être mises en place ou contrôlées par des officiers observateurs ou des officiers toutes armes.

Les forces de feu ont le grand avantage de pouvoir connaître leur valeur, dès le temps de paix, au cours d'écoles à feu ou de tirs. En supposant qu'elles soient aptes au combat, que les coffres soient pleins, que les officiers soient d'excellents tireurs, que les équipes soient parfaitement rodées, il faut encore des objectifs.

Mais le champ de bataille est vide. L'ennemi conventionnel s'insinue comme une inondation. Il n'est pourtant pas question de demander l'appui de feu sur un cure-dent, une haie de concours hippique ou pour donner du moral à la troupe appuyée. L'objectif, c'est l'ennemi.

Ainsi constatons-nous une véritable hantise des forces de feu pour déceler sur le champ de bataille des objectifs valables. C'est le rôle des officiers de liaison, des détachements de liaison et d'observation, des avions d'observation, des centres et sections de renseignements d'artillerie, des officiers d'infanterie près des escadrons des forces aériennes de reconnaissance. La meilleure artillerie du monde ne sert à rien si elle n'a pas d'objectifs.

Pour intervenir rapidement et d'une façon adaptée à la manœuvre, l'emploi des feux doit être préparé de façon aussi complète que possible.

Laissons de côté la préparation purement technique propre aux forces de feu pour n'étudier que le travail effectué sur le plan inter-armes.

Le programme sera assez souple pour permettre de faire face à l'imprévu, qui pourra se présenter sous deux formes :

- imprévu dans le rythme de déroulement de l'opération,
- imprévu dans l'apparition d'objectifs inopinés.

Ce programme prend le nom de plan de feux. Il est établi pour une ou plusieurs phases de l'opération. Il résulte du travail en commun du chef tactique qui exprime ses besoins, et du commandement de l'artillerie qui fait connaître les possibilités de ses moyens. Il se fait aux échelons successifs du commandement, groupement blindé, division, corps d'armée, chaque échelon tenant compte des besoins que les échelons subordonnés n'ont pu satisfaire.

Le plan des feux est un document permettant :

— de définir les tirs prescrits ou pouvant être prescrits aux unités,

— de répartir ces tirs entre ces unités,

Parmi les tirs on distingue :

— des tirs à exécution systématique (à l'horaire)

— des tirs préparés mais exécutés sur demande.

La liste des tirs systématiques doit être limitée :

— en qualité, pour parer à l'imprévu,

— dans le temps, pour mouler les feux à la manœuvre.

Ces tirs systématiques ou sur demande sont mis en place ou simplement contrôlés par des observateurs terrestres, aériens ou par des officiers toutes armes, instruits du procédé de la grille d'objectifs.

Pouvant intervenir sur des objectifs terrestres, au bénéfice de la manœuvre blindée d'ensemble, on disposera en dehors de l'artillerie :

— parfois, des feux de chars et de l'artillerie antiaérienne,
— toujours, des feux aériens.

Le chef inter-armes est ainsi conduit à concevoir et à monter une manœuvre des feux. L'artillerie restant cependant l'élément permanent et de beaucoup le plus important de cette manœuvre, *le chef d'artillerie est chargé de coordonner l'emploi de tous les moyens de feux.*

Coordination des feux d'artillerie et des autres feux terrestres.

Cette coordination doit respecter les principes ci-après :

1^o La participation à la manœuvre générale des feux ne

doit pas empêcher les armes intéressées (blindés, F.T.A.) de remplir leurs missions principales.

- 2^o Les organes de feux d'appoint ne possèdent ni moyens de conduite des tirs, ni moyens de liaison adaptés à cette mission particulière — c'est à l'artillerie de les leur fournir.
- 3^o Les projectiles des F.T.A. et des chars, à trajectoire tendue, compte tenu des impératifs de déploiements, ne peuvent être utilisés contre les objectifs rapprochés (à l'exception de ceux justiciables du tir direct).
- 4^o Un approvisionnement en munitions est à prévoir.

Coordination des feux d'artillerie et des feux aériens

Le recours aux feux aériens est justifié :

- pour prolonger l'action de l'artillerie au-delà de ses limites de portée,
- pour la compléter en cas de crise,
- pour la renforcer sur un objectif particulièrement important.

La coordination est donc essentielle.

Elle s'étudie au Centre de coordination des feux de la division (C.C.F.), organe terrestre permanent présidé par le commandant de l'artillerie et rassemblant :

- un représentant du chef inter-armes (officier d'appui aérien)
- un représentant de chacun des moyens de feux terrestres (chef du poste directeur des feux, officier des forces terrestres antiaériennes)
- un officier de liaison des forces aériennes (qui donne seulement un avis).

Toute demande de feux susceptible d'entraîner l'intervention aérienne transite au C.C.F., où il peut être décidé :

- de ne pas la satisfaire,
- de la satisfaire par les moyens terrestres,
- de demander les feux aériens.

Si le C.C.F. dispose à ce moment-là d'un crédit de mission de feu en alerte en vol, il l'utilise ; sinon il transmet sa demande au Centre d'opération combiné. Dans le cas d'acceptation par cet organisme, il faut admettre comme délai d'intervention des forces aériennes un délai d'une heure.

* * *

Une comparaison rapide avec deux systèmes étrangers d'appui de feu des blindés permettra de mieux comprendre le mécanisme du système français.

Le système anglais place à l'avant, près des échelons de commandement, le centre de gravité des autorités des forces de feu. La partie arrière, purement technique, préparation et exécution des feux, est laissée surtout à des officiers subalternes. Cette méthode permet de saisir et d'appuyer parfaitement la manœuvre, mais de n'intervenir qu'avec des moyens qu'il faut de nombreuses fois contrôler et vérifier : souplesse, mais pas vitesse.

Le système américain, en revanche, reporte vers l'arrière et près des engins de lancement tout le poids de l'autorité et de l'expérience des officiers d'appui de feu. A l'avant, de jeunes officiers, comme des commis-voyageurs, prennent les commandes. L'arrière accepte ou refuse. Ainsi, à l'inverse du système anglais, les forces de feu peuvent intervenir rapidement sur demande, mais peut-être pas toujours à propos : vitesse, mais pas souplesse.

Le système français, comme le système anglais, délègue à l'avant des officiers aptes à saisir la manœuvre des blindés. Ces officiers ne se contentent pas de prendre des commandes. Ils comparent possibilités et besoins. Ils orientent le « contrat » en fonction de la volonté du chef. Mais ce « contrat » doit être honoré sans compromettre les caractéristiques de la manœuvre blindée : vitesse et souplesse. Principes d'emploi, moyens et manœuvre des forces de feux se plient à cette double nécessité. Comme dans le système américain, l'arrière est capable de concilier vitesse et précision.

Non dépourvu d'imperfections, le système français garde le juste équilibre entre la main et la tête, l'exécution et la conception. Apte à saisir la manœuvre, il essaye de donner à ses interventions les caractéristiques même de la cavalerie blindée : vitesse, souplesse.

Et, ainsi qu'il est écrit sur le mur de certains de nos manèges, le conseil que le cheval donne à son cavalier avant un obstacle difficile, l'officier d'artillerie peut le dire au chef des blindés :

« Arrive, décide, et laisse faire ».

(*A suivre*)

Capitaine BIGOT

Revue de la presse :

Faiblesse de l'U.R.S.S. : Les voies de communication

C'est dans le numéro du mois de mars dernier de la « Revue des Forces françaises de l'Est » qu'André Maixent étudie ce sujet dont on conçoit aisément les incidences stratégiques.

Même à notre époque d'aviation, les voies de communication jouent un rôle militaire essentiel, surtout au point de vue des « arrières » (on devrait dire « logistique » si l'on voulait se montrer à la page).

Or, l'U.R.S.S., qui menait la précédente guerre sur un front, devrait demain se battre au moins sur deux — car il ne faut pas oublier, encore que lointaine, la frontière U.S.A.-U.R.S.S. Comment pourrait-elle le faire, alors que de 1941 à 1945 elle arrivait avec peine à alimenter un seul front qui se trouvait cependant dans la partie de son territoire la moins démunie de voies de communication ?